Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20261124-2026_98-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Montfort sur Meu

Commune de

35137

Nombre de conseillers		
En exercice	:	27
Présents	:	21
Représentés	:	5
Votants	:	26

Registre des délibérations
Réunion du conseil municipal
23 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois novembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de **PLEUMELEUC** s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la **présidence** de Monsieur Yannick FOUVILLE, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 16 novembre 2026
Date d'affichage de la convocation : 16 novembre 2026

Étaient présents :
M. FOUVILLE, Maire, M. RAMIREZ, M. LEDUC, Mme BÉBIN, M. HEUZÉ, Mme TOULOUSE, adjoints, Mme JOURDY, Mme COTTIER, M. MENGUY, M. RAPHAEL, M. DAVID, M. VALLET, M. GROSBOIS, M. PERRIGAULT, Mme CHERRUET, Mme YOUBOU, Mme POIRIER DEMEURÉ, M. GUINARD, M. ARNAUD, Mme BERTHOUX, M. MARIÉ,

Étaient représentés **:**
Mme BÉTHUEL donne pouvoir à Mme BÉBIN
Mme PATRU donne pouvoir à M. FOUVILLE
M. VALET donne pouvoir à Mme POIRIÉ
Mme JOALLAND donne pouvoir à M. MARIÉ
Mme DELACROIX donne pouvoir à Mme YOUBOU

Étaient absents **:**
Mme GUINARD

Monsieur LEDUC a été désigné pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance.**

※ ※ ※

Délibération 2026-98- Finances - Ecole primaire Saint Melaine – Attribution d'une subvention pour l'organisation d'une classe découverte- année scolaire 2025-2026

Madame Bebin, adjointe au maire en charge des affaires scolaires expose aux membres du Conseil le projet de délibération suivant :

L'école primaire Saint Melaine a formulé une demande de subvention suite à une classe découverte à Pénestin sur le thème du Téâtre, qui s'est déroulée du 5 au 8 octobre 2026 pour 57 élèves.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer la subvention comme suit :

57 élèves * 8€ * 3 jours = 1368 €

Cette attribution est limitée à 560€ pour le projet.

Vu la délibération 2022-28 du 28 février 2022, règlementant le versement des subventions

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20261124-2026_98-DE

communales pour l'organisation des classes découvertes des écoles communales dans la limite de 560€ par projet ;

Vu la délibération 2026-06 du 8 juin 2026 attribuant une subvention de 8€ par enfant et par jour ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

. **VALIDER** l'attribution d'une subvention de 560 € à l'école primaire Saint Melaine pour l'organisation de sa classe découverte pour l'année scolaire 2026/2027 ;
. **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Christophe LEDUC

Le Maire,
Yannick FOUVILLE